

## Jeu d'enquête : « AUTOPSIE D'UN ACCIDENT »

*[Fondé sur le support multimédia « Autopsie d'un accident » de l'Association de la Prévention Routière et le Ministère de l'Éducation Nationale]*



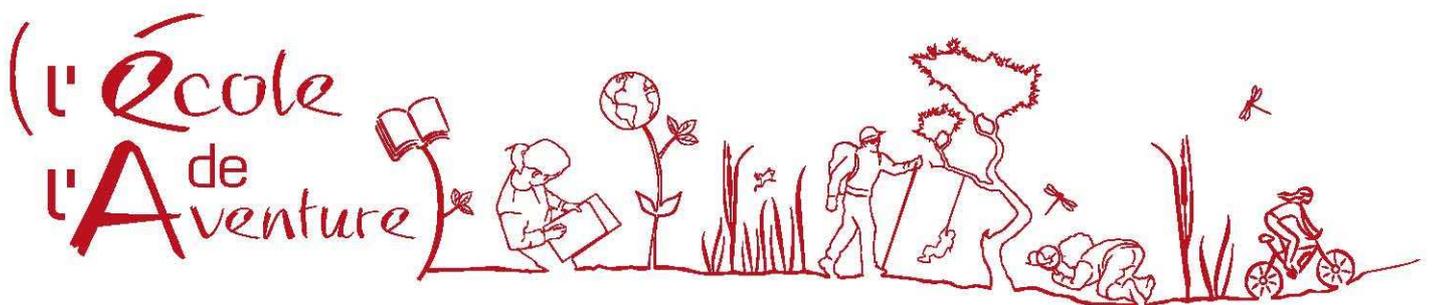
### But du jeu

Un accident s'est produit. Les enquêteurs chargés de l'affaire ont du mal à y voir clair... L'accident ne semble pas démontrer de responsable. L'inspecteur chargé d'élucider les causes et conséquences de l'accident charge les jeunes de définir les responsabilités de chacun dans cet accident.

Pour cela, ils devront d'abord faire leurs preuves : avant d'être envoyés sur le terrain interroger les personnes impliquées et les témoins, ils auront à définir les différents éléments administratifs de l'enquête. Ensuite, ils pourront interroger les conducteurs, témoins ... en participant déjà à différents défis !

### Conditions de mise en œuvre

- ↪ **Des supports :** kit « Autopsie d'un accident », DVD « modulo route » et « cyclo expérience » de l'Association Prévention Routière
- ↪ **Du matériel :** lecteurs dvd ou ordinateurs
- ↪ **Des animateurs :** au minimum 5, qui joueront un personnage (donc un costume à prévoir, du matériel peut-être, ...)
- ↪ **Des jeunes :** de 10 à 40 ...



## Le jeu

### Lancement

Après avoir mis en scène le lancement du jeu, des équipes de 4/5 jeunes sont à constituer. Ils sont tous réunis dans une salle quand l'inspecteur annonce que leur arrivée sur la scène de l'accident a été filmée par les vidéos de surveillance du carrefour.

**Passer la vidéo** : Introduction du DVD1.

Les jeunes voient alors arriver différents personnages devant eux :

- Le conducteur de la voiture
- Le conducteur du scooter
- Un policier
- Un journaliste (témoin)

(Un pompier peut, par exemple, être ajouté ... il faudra pour cela lui ajouter sa fonction lors des différentes épreuves)

### × 1<sup>ère</sup> épreuve (45')

Avant de commencer à définir qui est responsable en interrogeant les acteurs sur ce qui s'est passé, l'inspecteur annonce à chaque équipe qu'il lui faut remplir son formulaire d'information afin de vérifier ses capacités à enquêter. (Fiche annexe 1)

Pour cela, ils doivent rencontrer chaque personne impliquée directement ou indirectement dans l'accident, répondre à une question et obtenir les différentes informations.

Plusieurs pièces administratives sont à collecter pour pouvoir remplir ce formulaire.

Les jeunes ont besoin d'aller voir chaque personnage qui détient les supports administratifs. Les personnages se répartissent un peu partout sur l'espace de jeu.

Les jeunes vont alors voir un personnage pour obtenir ses « papiers ».

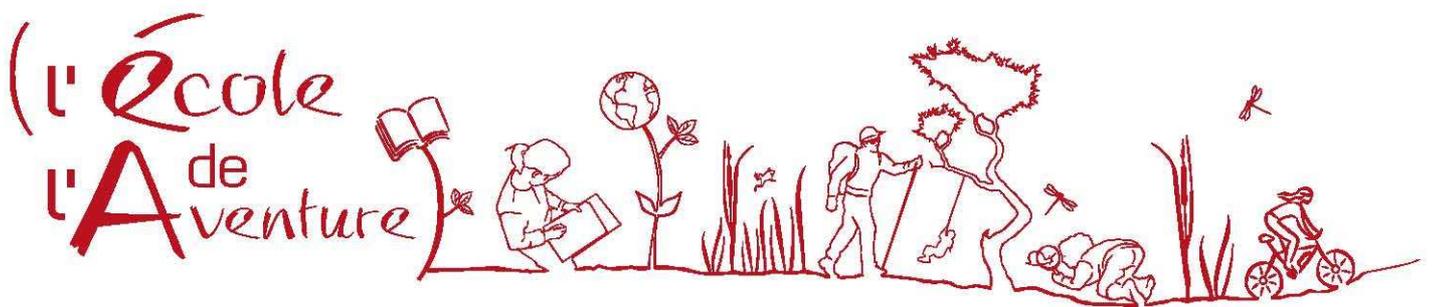
En fonction de la personne sollicitée les documents seront différents :

#### Conducteur de la voiture :

Permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance de la voiture  
(Fiche annexe 2)

#### Conducteur du scooter :

Brevet de sécurité routière, attestation d'assurance du scooter  
(Fiche annexe 3)



**Policier :**

Procès Verbal de l'accident  
(Fiche annexe 4)

**Journaliste :**

Coupure de Presse, emploi du temps des personnes  
(Fiche annexe 5)

Pour obtenir ces papiers, une question, qui concerne un point de la réglementation du code la route, est posée à chaque équipe. (Fiche annexe 6)

- Les jeunes choisissent le personnage dont ils souhaitent obtenir les papiers. Si une personne est déjà occupée par un groupe, ils doivent s'orienter vers un autre. Il est donc important qu'il y ait plus de personnage que d'équipe.
- Pour la deuxième partie, ils doivent avoir chaque papier des personnages. S'ils n'arrivent pas à répondre à la question tout de suite, ils peuvent revenir plus tard pour réessayer. L'équipe doit réunir tous les documents (Permis de conduite, carte grise, constat, article de journal ...etc.).
- Ils remplissent le questionnaire de l'accident et l'apportent à l'inspecteur. Ils obtiennent un insigne qui leur permettra d'avoir une « promotion ». (Annexe 7). Ils partiront les premiers pour la deuxième épreuve, puis les deuxièmes etc. ...

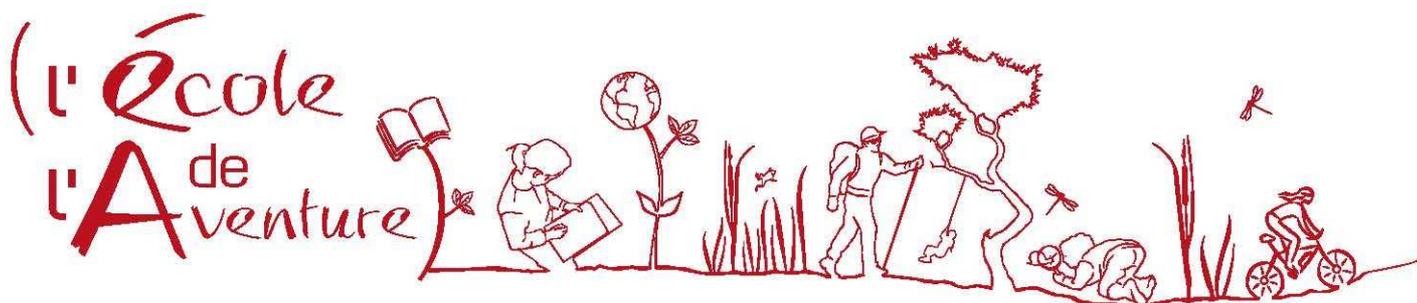
**× 2<sup>ème</sup> épreuve (1h)**

Les équipes sont maintenant constituées de vrais enquêteurs, ils possèdent les insignes et plaques leur permettant d'interroger les personnages.

Chaque personnage possède sa propre activité qui est contenue sur un support multimédia. Pour pouvoir remplir sa fiche questionnaire (afin d'identifier les causes et responsabilités de chacun dans cet accident) (fiche annexe 8) ils ont à expérimenter l'une des activités de ces supports.

Personnages	Activité et « support »	Ce qu'il annonce
<b>Conducteur de la voiture</b>	Distance d'arrêt : « modulo route »	(fiche 9)
<b>Conducteur du scooter</b>	Mes réactions : « cyclo expérience »	(fiche 10)
<b>Policier/ pompier intervenu sur le lieu</b>	Aide au premier secours : « modulo route »	(fiche 11)
<b>Journaliste (toujours réactif !)</b>	Temps de réaction : « modulo route »	(fiche 12)

*N.B. : On peut y ajouter d'autres personnages : les personnes assises dans la voiture, la fille accidentée, les amis/l'entourage, des proches ... et ainsi diviser les réponses annoncées par ces personnages.*



L'activité réalisée, ils peuvent interroger le personnage (soit l'animateur joue le rôle - ce qui est plus intéressant !- soit on montre le support multimédia avec l'interview des personnages) afin de remplir le deuxième questionnaire remis par l'inspecteur.

**Ce document leur permettra de déterminer les responsabilités de chacun et ainsi définir les précautions qu'ils auraient du prendre pour limiter les risques d'accident.**

### ✖ Conclusion du jeu :

Une retransmission des différentes informations est organisée avec chaque équipe. Chaque groupe présente à l'inspecteur ses différents questionnaires et apporte ses réponses sur les circonstances de l'accident.

L'inspecteur annonce que la collecte de ces informations lui a permis, tout au long de l'après midi, de créer une animation de synthèse de l'accident tel qu'il a du se dérouler : présentation de la scène (DVD 1, film n°16)

Un retour sur les différentes réponses est organisé afin de valoriser les résultats de chaque groupe et refaire le point avec les jeunes pour vérifier ce qu'ils en ont retenu.

Une discussion interactive peut être mise en place avec les jeunes pour rappeler les informations importantes afin de limiter ces risques.

Les équipes sont remerciées pour le travail accompli, pourquoi pas avec une attestation de fin d'enquête, ...



## Ressources

### Contacts dans l'Association :

EEDF region Nord-Pas de Calais  
Thomas MULLER  
[ecoledelaventure@free.fr](mailto:ecoledelaventure@free.fr)

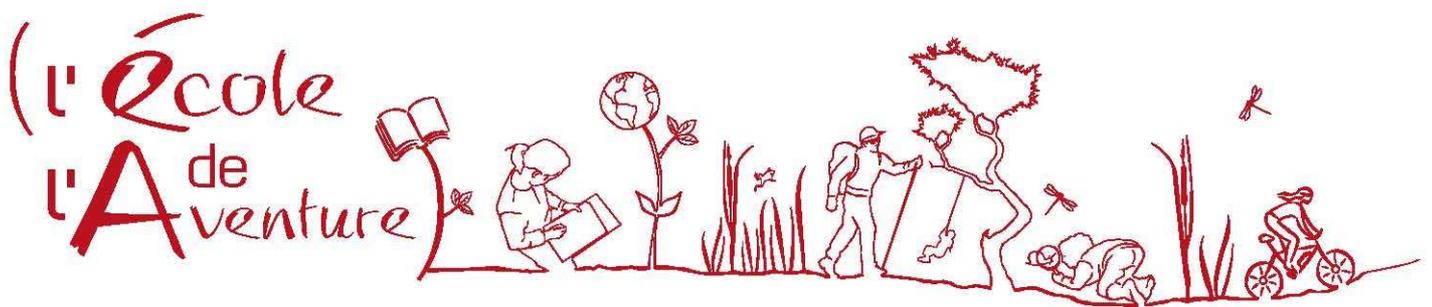
### Documents utiles

- Kit « Autopsie d'un accident »
- DVD « Cyclo Expérience »
- DVD « Modulo Route »

Tous édités par l'Association Prévention Routière

### Lien Internet :

[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)



**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France**

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

**Vous êtes libres :**

- ↪ de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- ↪ de modifier cette création

**Selon les conditions suivantes :**



**Paternité.** Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre).



**Pas d'Utilisation Commerciale.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



**Partage des Conditions Initiales à l'Identique.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- ✓ A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition. La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.
- ✓ Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette œuvre.
- ✓ Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)**

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique

(la version intégrale du contrat - <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/legalcode>).